

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
37 AVENUE DE LA GARE – 70290 CHAMPAGNEY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU 29 MARS 2016**

L'an deux mille seize, le 29 Mars à 18 heures 00, les membres composant le Comité du Syndicat se sont réunis à la Mairie de Champagny, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Roland GERMAIN.

Étaient présents : MM. GERMAIN – CLAUDEL – RICHARD – RAYMOND - HARTMANN – LAMBOLEY – JACOBBERGER – MULLER R – FRADET – JARDON – GROSJEAN – JOSSE – ROLLIN – CIVELLI – GARNIER – MARTIN ET MMES BONJOUR – CARDOT et HOSATTE

Étaient excusés : MM. JEANROY – STEIB - LECOSSOIS (pouvoir à M. GERMAIN) – CLEMENT – LEMPORTE (pouvoir à Mme HOSATTE)

Étaient absents : M. NICODEME – KLEMANN – MULLER D – CROISSANT – SCHERRER - SURLEAU - – MMES THIMEL et AEXANIAN

Étaient également présents : MM. Jean-Claude LAFAY (Cabinet André) - Fabien HERRIAU (Syndicat des Eaux) et Mme Aurélie JEANPIERRE (Trésor Public)

M. HARTMANN a été nommé secrétaire de séance.

**APPROBATION DE L'AVIS DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE CONCERNANT LA MAÎTRISE
D'ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAUX 2016/2017**

Le Président rappelle que le syndicat a lancé une consultation pour la maîtrise d'œuvre du programme de travaux 2016/2017.

Deux cabinets ont répondu à la consultation : Cabinet André et NALDEO.

Les critères de jugement des offres prévus par le règlement de consultation sont :

Pondération	Critère de jugement des offres
60 %	Valeur technique
30 %	Prix
10 %	Délai

- Enregistrement des pièces contenues dans les plis :

Nom du candidat	Contenu des plis				Montant de l'offre € HT
	Lettre de candidature (DC1)	Déclaration de candidature (DC2)	Mémoire technique	Délai	
Cabinet André	X	X	X	X	34 314,00 €
NALDEO	X	X	X	X	36 765,00 €
E.V.I.	Pas d'offre				

- Le classement :

Nom du candidat	Valeur Technique			Note Totale	Classement
	Note / 60	Note / 30	Note / 10	Note / 100	
Cabinet André	60	30	10	100	1er
NALDEO	50	20	10	80	2ième

La personne responsable des appels d'offres, (le Président) a ouvert les plis, le 29 mars 2016 à 17h30, à la mairie de Champagny, avec les membres de la commission d'appel d'offres en procédure adaptée. Le candidat retenu pour l'appel d'offre ci-dessus, le Président propose que les membres présents votent pour ces choix.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents, sur la proposition du président et de la commission d'appel d'offres des marchés à procédure adaptée, accepte que le candidat retenu soit le cabinet André.

Modalités de vote : pour : 17 + 2 pouvoirs; contre : 0 ; abstention : 0.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents.

Pour Expédition conforme,

Le Président,

A circular blue stamp with the text "INTERCOMMUNALITÉ ALIMENTATION EN FAUCONNAGE" around the perimeter and "de CHAMPAGNEY" in the center. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

